

## DÉCISION 186 / 2024

**RELATIVE A UNE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT ET DE LA REGION GRAND EST POUR LA MISSION DE CONCEPTION DU PROJET D'AMENAGEMENT DU PLATEAU DE FRESCATY (PLAN GUIDE ET CAHIERS DES PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES, URBAINES, PAYSAGERES, ET ENVIRONNEMENTALES)**

Nous soussignés, Anne FRITSCH-RENARD, 16<sup>ème</sup> Vice-Présidente de Metz Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 15 juillet 2020, par laquelle le Conseil Métropolitain a donné délégation à son Président,

VU l'arrêté de Monsieur le Président en date du 15 juillet 2020, par lequel Madame Anne FRITSCH-RENARD, Vice-Présidente déléguée "Stratégie métropolitaine" a reçu délégation, dans la limite de ses fonctions, pour signer les actes et courriers dans ce domaine,

CONSIDERANT l'éligibilité de l'opération précitée à la mesure « Appui à l'ingénierie » du Fonds vert de l'Etat et au dispositif « Soutien à la résorption des friches et des verrues paysagères » de la Région Grand Est,

### DÉCIDONS :

De solliciter au titre des dispositifs précités et sur la base d'un projet estimé à 598 200€ HT, conformément au plan de financement prévisionnel annexé à la présente décision :

- une subvention de l'Etat au taux de 25 %, soit 149 550 €,
- une subvention de la Région Grand Est au taux de 8,36 %, soit 50 000 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20240502-Decis186-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Metz, le 2 mai 2024

Pour le Président  
La Vice-Présidente déléguée

Anne FRITSCH-RENARD  
Adjointe au Maire de Metz

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**  
**Mission de conception du projet d'aménagement du plateau de Frescaty**  
**(plan guide et cahiers des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères, et environnementales)**

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RESSOURCES	Montant	%
MISSION 1 - plan guide	544 000,00 €	652 800,00 €	<u>Aides publiques :</u>	149 550,00 €	25,00%
PHASE 1 Acompte	81 600,00 €	97 920,00 €	Etat / Fonds vert	50 000,00 €	8,36%
PHASE 1 - Diagnostic	149 600,00 €	179 520,00 €	Région Grand Est		
PHASE 2 - Scenarii	129 200,00 €	155 040,00 €			
PHASE 3 - Production	183 600,00 €	220 320,00 €			
MISSION 2 - CPAUPE	44 200,00 €	53 040,00 €	<u>Autofinancement :</u>	398 650,00 €	66,64%
MISSION 3 - demande cadrage préalable	10 000,00 €	12 000,00 €	Fonds propres		
			Emprunts		
			Crédit-bail		
			Autres		
<b>TOTAUX</b>	<b>598 200,00 €</b>	<b>717 840,00 €</b>		<b>598 200,00 €</b>	<b>100%</b>